

LoCAL

RAPPORT ANNUEL

2016



LoCAL
RAPPORT ANNUEL
2016

Copyright © 2017 UNCDF. Tous droits réservés.

United Nations Capital Development Fund (UNCDF)
Two UN Plaza, 26th Floor
New York, NY 10017, États-Unis

Secrétariat LoCAL (monde et Asie Pacifique)
UNCDF
UN ESCAP Building, 7th Floor, Block B, Rajdamnern Nok Avenue
Bangkok 10200, Thaïlande

Secrétariat LoCAL (Afrique)
UNCDF
Immeuble E, Complexe CETAMIL – Point E
BP 5640 Dakar Fann, Sénégal

Courriel : LoCAL.Facility@uncdf.org
Site web : www.local-uncdf.org

Auteurs : Sophie De Coninck, Fakri Karim, Nisha Schumann et Kulrisa Shayavee, équipe du
Secrétariat LoCAL ; sous la direction de David Jackson, UNCDF

Conception et édition : Nita Congress

Photos de couverture, de gauche à droite dans le sens des aiguilles d'une montre : Construction réalisée avec le soutien de LoCAL à Takeo (Cambodge), Sunsopheak Sorn © UNCDF/LoCAL ; Copargo (Bénin), Joel Bekou © UNCDF/LoCAL ; participants d'une formation conduite au Bhoutan, © UNCDF/LoCAL

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle de l'UNCDF, les Nations unies, ou l'une de ses organisations affiliées ou ses États membres. Les désignations employées et la présentation adoptée sur les cartes et les graphiques contenus dans cette publication ne sauraient être interprétées comme exprimant une prise de position de la part du Secrétariat des Nations Unies ou de l'UNCDF quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou régions ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

TABLE DES MATIÈRES

1

À PROPOS DE LoCAL

Objectif

Méthode

Subventions pour la résilience climatique
basées sur la performance

7

FAITS MARQUANTS EN 2016

Produit 1 : Intégration

Produit 2 : Sensibilisation

Produit 3 : Financement

Produit 4 : Mise en œuvre

Autres réalisations

Enseignements retenus

Mise en œuvre financière

29

ET APRÈS ?

Consolider le portefeuille

Veiller à la qualité

Améliorer l'accès direct

ACRONYMES

AMCC +	Alliance mondiale contre le changement climatique
ANICT	Agence nationale d'investissement des autorités territoriales
ASDI	Agence suédoise internationale de coopération au développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique
COP	Conférence des parties
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FNEC	Fonds national pour l'environnement et le climat
GCF	Fonds vert pour le climat
IIED	Institut international pour l'environnement et le développement
IPE	Initiative Pauvreté-Environnement
KEI	Korea Environment Institute
LoCAL	Mécanisme de financement de l'adaptation au niveau local
NCDD	Comité national pour le développement démocratique
PMA	Pays le moins avancé
PNA	Plan national d'adaptation
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PO-RALG	Cabinet présidentiel (administration régionale, gouvernement local)
SRCBP	Subvention pour la résilience climatique basée sur la performance
UE	Union Européenne
UNCDF	United Nations Capital Development Fund

À PROPOS DE LoCAL

OBJECTIF

Le changement climatique représente un **enjeu mondial** dont les conséquences sont les plus vives et les plus flagrantes à l'échelle locale. Si les négociations et les initiatives climatiques internationales auxquelles les gouvernements centraux sont parties concentrent l'attention, ce sont les autorités locales qui sont les mieux placées pour saisir et faire face aux problèmes liés au changement climatique, notamment lorsqu'il s'agit d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures d'adaptation. Souvent, les autorités locales sont responsables de plusieurs secteurs d'action publique essentiels à la réussite de certaines mesures d'adaptation, telles que la gestion de l'eau, ainsi que l'utilisation et l'administration du territoire (zonage, aménagement, constructions).

Les pays les moins avancés (PMA), où la résilience et la capacité d'adaptation sont entravées par la pauvreté, le manque d'infrastructures et de services élémentaires, et des ressources et capacités inadaptées pour faire face aux pires conséquences du réchauffement planétaire, sont particulièrement vulnérables au changement climatique. De façon générale, les PMA et leurs populations sont les plus exposées au changement climatique ; or, une part importante de ces PMA se situent dans des zones géographiques où ce changement peut avoir des conséquences graves sur les conditions de vie des habitants. Par ailleurs, les PMA

Recreusement d'un étang pour renforcer la résilience climatique des communautés tribales, Mohonpur Upazila, district de Rajshahi, Bangladesh ; photo : Cédric Jancloes
© UNCDF/LoCAL



étant en grande partie des pays ruraux, le changement climatique peut y avoir de lourdes répercussions sur les moyens de subsistance : les catastrophes climatiques peuvent en effet détruire les réservoirs de ressources des nombreuses personnes qui dépendent de l'eau et de la terre pour assurer leur production agricole et nourrir leurs familles.

Le rôle crucial des autorités locales dans ce domaine bénéficie d'une reconnaissance accrue et a par ailleurs été mis en lumière par le [cinquième Rapport d'évaluation](#) du **Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat** (GIEC) en 2014. L'action climatique décentralisée a également été promue lors de récentes conférences internationales sur le changement climatique. La Conférence des parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) tenue à Paris en 2015 (**COP21**) a insisté sur le rôle des autorités locales, et les a formellement identifiées comme des acteurs clés de la lutte contre les dangereuses augmentations de température. La dernière conférence sur le climat (**COP22**), qui a eu lieu à Marrakech en 2016, a cherché à consolider ce rôle. Le **Sommet des élus locaux et régionaux pour le climat**, réuni spécialement à cette occasion, s'est penché sur la question du financement et du soutien en faveur des mesures climatiques locales. Il a reconnu que les autorités locales sont souvent les premières à devoir prendre des décisions, compte tenu des responsabilités que leur attribuent les législations nationales et de leur position privilégiée leur permettant de faire entendre les préoccupations des populations locales et d'y répondre.

MÉTHODE

Malgré l'intérêt manifeste que représente leur implication en vue d'une adaptation réussie, les faits démontrent que la plupart des autorités locales des PMA ne sont pas en mesure d'agir efficacement en faveur de l'adaptation au changement climatique et du renforcement de la résilience. Les raisons qui expliquent cette incapacité sont présentées dans la figure 1.

FIGURE 1 : OBSTACLES À LA CONTRIBUTION DES AUTORITÉS LOCALES

 Le **manque d'allocations budgétaires nationales**, qui conduit à des mandats non financés.

 L'incapacité des autorités locales à **absorber l'augmentation des coûts** de l'adaptation au changement climatique, qui conduit à une réaffectation des fonds de développement vers des domaines autres que l'éducation ou le développement économique.

 Le manque de **projets d'adaptation générateurs de revenus privés et semi-publics** au niveau local.

 Les principales sources de financement de la lutte contre le changement climatique sont souvent disponibles et accessibles uniquement via l'adhésion à des **programmes nationaux dotés de dispositifs spécifiques**.

Le **Mécanisme de financement de l'adaptation au niveau local (LoCAL)** est un programme international du United Nations Capital Development Fund (UNCDF). Conçu pour aider les autorités locales des PMA à accéder aux financements indispensables à la mise en place des mesures d'adaptation locales et à les investir à bon escient, il repose sur des subventions pour la résilience climatique basées sur la performance (SRCBP) qui visent à sensibiliser à la question du changement climatique et à renforcer les solutions qui y sont apportées.

L'initiative LoCAL est déployée essentiellement dans les PMA, en collaboration avec le dernier ou l'avant-dernier échelon des autorités locales rurales, et dans les petites villes de moins de 600 000 habitants.

Les **SRCBP** constituent un mécanisme particulièrement efficace d'adaptation au changement climatique. En effet, en tenant compte de la performance, ils incitent les autorités locales à privilégier les mesures d'adaptation, tout en améliorant

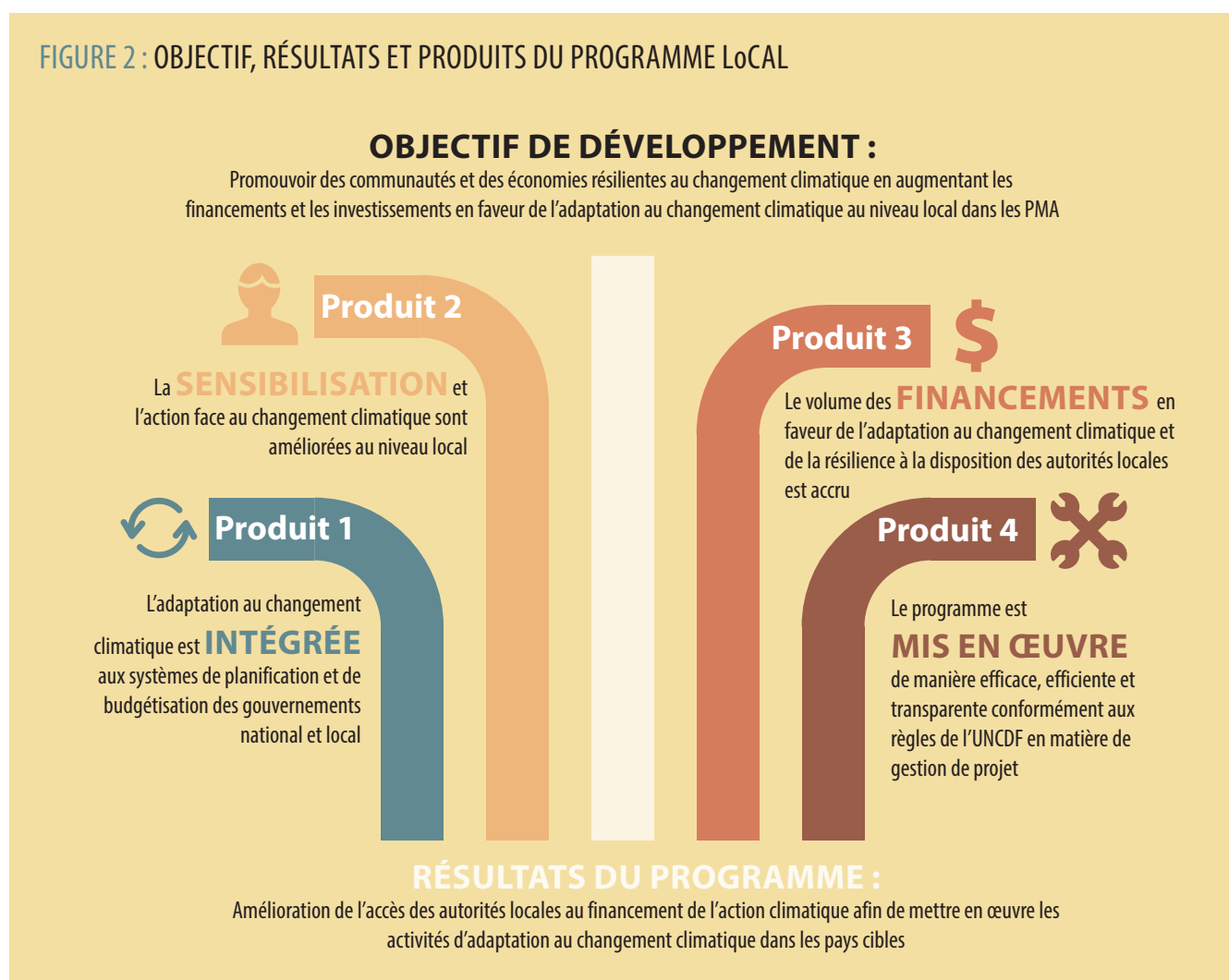
la transparence et la redevabilité grâce au contrôle des dépenses relatives au changement climatique à l'échelle locale. Il s'agit là d'un élément indispensable au renforcement des capacités et de la confiance, qui élargit les possibilités de « financement climatique » pour les autorités locales.

Outre cette composante financière, LoCAL fournit une **assistance technique** aux autorités locales afin de les aider à tenir compte de l'adaptation au changement climatique dans le cadre des processus locaux de planification et de budgétisation, ce qui permet d'améliorer la préparation, la sensibilisation et la résilience au changement climatique.

La suite du document synthétise les résultats et le cadre de ressources du programme global LoCAL, illustrés dans la figure 2.

- **Objectif de développement de l'initiative LoCAL.** Promouvoir des communautés et des économies résilientes au changement climatique en augmentant les financements et les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique au niveau local dans les PMA, et contribuer ainsi à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), en particulier les Objectifs 1 et 13 visant respectivement à éliminer la pauvreté et à lutter contre le changement climatique et ses impacts.

FIGURE 2 : OBJECTIF, RÉSULTATS ET PRODUITS DU PROGRAMME LoCAL



- **Résultats du programme.** Amélioration de l'accès des autorités locales au financement de l'action climatique afin de mettre en œuvre les activités d'adaptation au changement climatique dans les pays cibles.
- **Produit 1 : Intégration.** L'adaptation au changement climatique est intégrée aux systèmes de planification et de budgétisation du gouvernement.
- **Produit 2 : Sensibilisation.** La sensibilisation et l'action face au changement climatique sont améliorées au niveau local.
- **Produit 3 : Financement.** Le volume des financements d'adaptation au changement climatique à la disposition de l'économie et des autorités locales est accru.
- **Produit 4 : Mise en œuvre.** Le programme est mis en œuvre de manière efficace, efficiente et transparente conformément aux règles de l'UNCDF en matière de gestion de programme.

SUBVENTIONS POUR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE BASÉES SUR LA PERFORMANCE

À l'échelle nationale, LoCAL s'appuie sur **l'expérience de l'UNCDF**, qui utilise les subventions comme principal instrument financier pour encourager et renforcer la décentralisation budgétaire, la gestion des finances publiques et le développement local depuis des dizaines d'années, en vue de mettre à l'essai de nouveaux systèmes de transferts budgétaires.

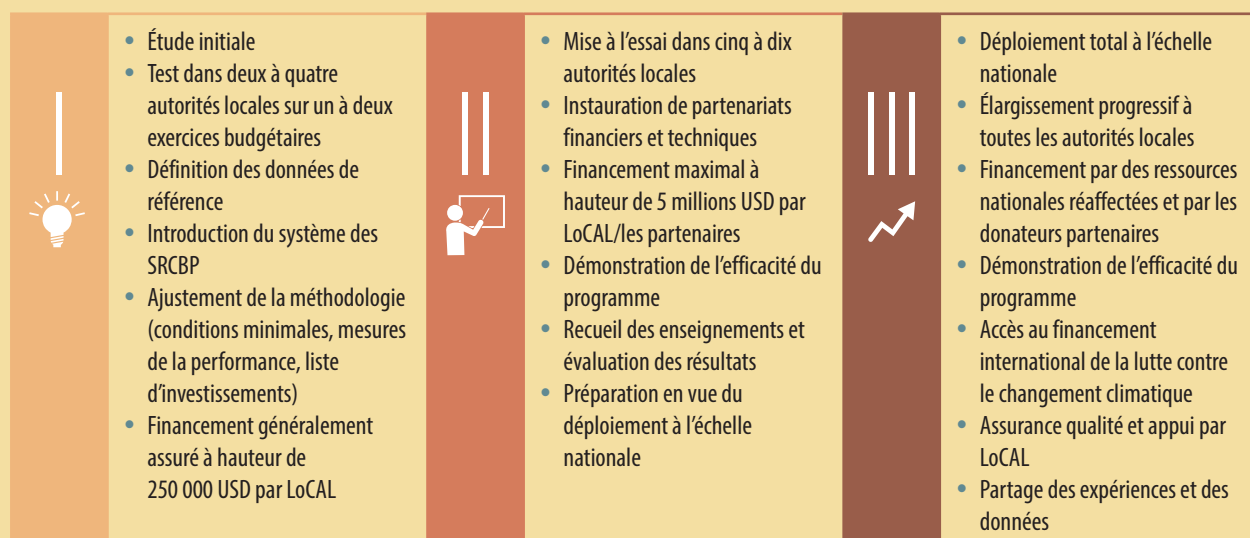
Les subventions LoCAL servent à **créer de petites infrastructures résilientes au changement climatique ou à renforcer la résistance des infrastructures en place aux effets du changement climatique** (notamment aux sécheresses et aux inondations extrêmes, ou aux catastrophes climatiques).

Les SRCBP jouent le **rôle de complément financier** visant à couvrir les frais supplémentaires engendrés par ces initiatives. Elles sont généralement acheminées dans les pays d'intervention de LoCAL par le biais des systèmes de transferts budgétaires existants, ce qui renforce l'appropriation et la responsabilité nationales. Les autorités locales doivent satisfaire à des conditions minimales pour pouvoir participer aux nouveaux systèmes. La performance est par ailleurs mesurée dans le cadre d'une évaluation annuelle afin de vérifier que les autorités locales atteignent les objectifs d'adaptation au changement climatique. Les mesures de la performance servent à ajuster le volume de financement accordé aux autorités locales. S'il s'avère que les autorités locales ne remplissent pas les critères requis, le programme LoCAL intervient pour les aider à améliorer leur performance dans les domaines où elles accusent d'un retard, à l'aide de mesures correctives.

Le programme se déroule en trois phases (voir figure 3), qui sont chacune associée à un critère spécifique visant à identifier le degré de maturité du programme dans le pays concerné (voir figure 4).

- **Phase I : l'expérimentation**, qui consiste en une évaluation initiale de la situation suivie de tests dans deux à quatre autorités locales. Le Ghana, le Mali, le Mozambique, le Népal, le Niger, la RDP lao, la Tanzanie et le Tuvalu en sont actuellement à la phase I.

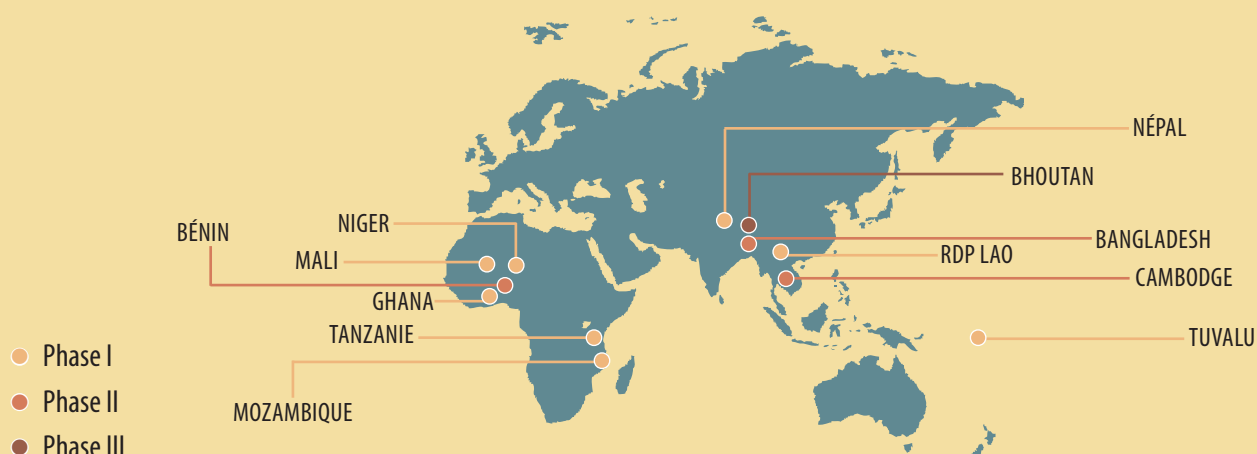
FIGURE 3 : PHASES DU PROGRAMME LoCAL



➤ **Phase II : l'apprentissage**, qui est mené dans cinq à dix autorités locales à l'échelle d'un pays. Il permet de tirer les enseignements de la première phase et démontre l'efficacité du mécanisme à plus grande échelle. Le Bangladesh, le Bénin et le Cambodge en sont actuellement à la phase II.

➤ **Phase III : le déploiement à grande échelle**, qui procède au déploiement de LoCAL sur l'ensemble du territoire national et s'appuie sur les résultats et les enseignements tirés des phases précédentes. Financé par des fonds nationaux ou internationaux pour le climat, le mécanisme est progressivement étendu à toutes les autorités locales et devient le système national d'acheminement du financement climatique jusqu'au niveau local. Un financement de l'Union Européenne (UE) a été approuvé pour lancer la phase III au Bhoutan. Au Cambodge, la préparation de la phase III est également en cours.

FIGURE 4 : PAYS PARTICIPANTS AU PROGRAMME LoCAL





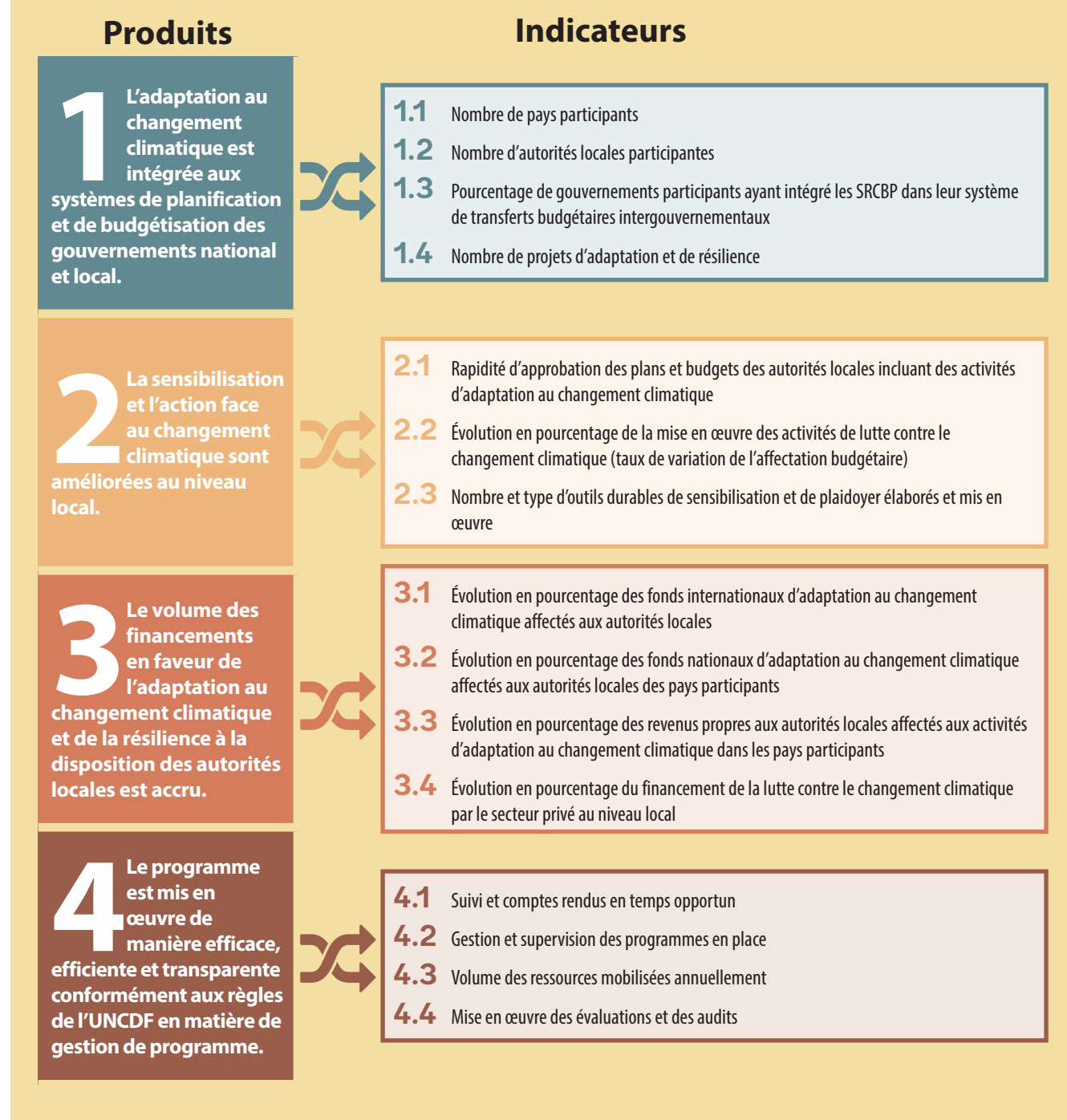
FAITS MARQUANTS EN 2016

Le programme global LoCAL a atteint ses objectifs liés aux produits pour 2016. Ces réalisations sont détaillées dans les pages suivantes par produit et par rapport aux indicateurs établis par l'UNCDF dans le [Document du programme global](#) LoCAL (figure 5). Les réalisations suivantes figurent parmi les plus marquantes.

- **À la fin de l'année 2016, les phases I et II des programmes LoCAL étaient conçues et adoptées dans 12 pays.** Les pays participant au programme LoCAL en 2016 —dans le cadre d'un protocole d'accord signé ou d'un accord de mise en œuvre de projet— sont le Bangladesh, le Bénin, le Bhoutan, le Cambodge, le Ghana, le Mali, le Mozambique, le Népal, le Niger, la RDP lao, la Tanzanie et le Tuvalu.
- **Deux pays (le Bhoutan et le Cambodge) sont prêts à passer à la phase III, tandis que deux autres (le Bangladesh et le Bénin) ont progressé de la phase I (expérimentation) à la phase II (consolidation).** Le passage du Bhoutan à la phase III de LoCAL (déploiement à grande échelle) a été approuvé par l'UE, l'objectif étant d'étendre le programme de SRCBP à 100 autorités locales d'ici à 2020 grâce à l'aide budgétaire européenne. Par ailleurs, cette même année, la Tanzanie a rejoint le portefeuille mondial dans le cadre de la phase I.
- **En 2016, LoCAL a fourni près de 3 millions USD aux pays participants.** dont près de 2 millions USD sous forme de subventions.
- **À la fin de l'année 2016, 64 autorités locales représentant plus de 5 millions de personnes étaient impliquées dans le système des SRCBP.**
- **De nombreuses activités d'évaluation du climat ont été conduites tout au long de l'année.** Le Bhoutan et le Cambodge ont commencé à élaborer des rapports scientifiques sur le changement climatique avec le soutien du Korea Environment Institute (KEI). Le Bénin, le Ghana et le Niger ont fait l'objet d'un examen approfondi : le risque présenté par leur situation nationale, leur vulnérabilité et leur degré d'adaptation au changement climatique ont été évalués. Cette initiative a ouvert la voie à la conduite d'évaluations locales du climat plus fiables et scientifiques afin d'étayer les activités de planification et d'investissement menées par les autorités locales.
- **Plus de 130 investissements ont été réalisés dans les dix pays recourant aux subventions LoCAL en 2016.** Le portefeuille couvre plusieurs secteurs, non seulement l'eau et l'assainissement, mais aussi l'agriculture, la préparation aux catastrophes et leur prévention, le transport et le stockage, ainsi qu'un ensemble d'écosystèmes comprenant les zones montagneuses du Bhoutan et les terres arides du Niger.

Ci-contre : Réunion
du Conseil de LoCAL à
New York, avril 2016 ;
photo : Kulrisa
Shayavee © UNCDF/
LoCAL

FIGURE 5 : PRODUITS ET INDICATEURS DU PROGRAMME LoCAL



- **En 2016, 9,75 millions USD supplémentaires ont été mobilisés par LoCAL au Bangladesh, au Cambodge et au Tuvalu.** Les gouvernements du Bangladesh, du Bénin et du Bhoutan ont par ailleurs engagé des ressources nationales pour le déploiement progressif de LoCAL à grande échelle.
- **Le Mali et la Tanzanie ont désigné des organismes de mise en œuvre nationaux pour l'accréditation au Fonds vert pour le climat (GCF).** Au Mali, l'Agence nationale d'investissement des collectivités territoriales (ANICT) a été le premier organisme de mise en œuvre national à être désigné pour être accrédité auprès du GCF. En

Tanzanie, où le programme de décentralisation du financement de l'adaptation au changement climatique a été lancé avec le soutien de LoCAL, le Cabinet présidentiel (administration régionale, développement local, PO-RALG) a été désigné comme organisme de mise œuvre national à accréditer auprès du GCF.

➤ **Un rapport d'évaluation des déficits réalisé par PriceWaterHouse Coopers a été publié au Cambodge en 2016.**

Suite à la nomination du Comité national pour le développement démocratique (NCDD) au niveau infranational à la fonction d'organisme de mise en œuvre national auprès du GCF, le rapport d'évaluation des déficits a été publié au Cambodge en 2016. Au Bénin, ce rôle a été assigné au Fonds national pour l'environnement et le climat (FNEC). Le Secrétariat du NCDD et le FNEC au Bénin œuvrent à l'obtention de l'accréditation auprès du GCF en vue de déployer LoCAL à grande échelle.

➤ **Le Bénin, le Cambodge et le Mali ont lancé une initiative commune consistant à préparer et soumettre auprès du GCF des propositions relatives à l'approche LoCAL.**

Ces propositions ont été préparées avec le soutien du Secrétariat LoCAL et ont été soumises en janvier 2017.

➤ **LoCAL a été présenté dans une note d'orientation du Réseau mondial de plans nationaux d'adaptation (PNA) lors de la COP22 organisée à Marrakech.** La mention de LoCAL dans cette note, intitulée [L'intégration verticale dans les processus d'élaboration de PNA : une note d'orientation pour lier l'adaptation aux niveaux national et infranational](#) est le fruit des activités de plaidoyer et de sensibilisation menées à l'échelle internationale.



Un membre du Conseil communal présente le projet proposé lors d'un atelier local d'intégration, district de Sampeoung, Battambang, Cambodge ; photo : Cédric Jancloes © UNCDF/LoCAL

PRODUIT 1 : INTÉGRATION

AUTORITÉS LOCALES ET PAYS PARTICIPANTS

Les objectifs programmatiques de l'année 3 (2016) consistaient **mettre au point et à adopter la phase I des programmes LoCAL** au sein de 36 autorités locales et 12 pays au total. Cet objectif a été atteint lorsque la Tanzanie est devenue le douzième pays à rejoindre l'initiative



Route surélevée
financée par LoCAL
dans le district de
Rokakiri, Battambang,
Cambodge ; photo :
Cédric Jancloes
© UNCDF/LoCAL

LoCAL en 2016. L'objectif de participation de 36 autorités locales a quant à lui été dépassé : les autorités impliquées sont au nombre de 64. En 2016, LoCAL a concentré ses efforts sur le lancement d'un programme en Tanzanie, ainsi que sur la consolidation des interventions et des mécanismes et outils de financement dans les pays déjà impliqués dans le programme.

- En juin 2016, le PO-RALG **tanzanien**, l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), situé au Royaume-Uni, et l'UNCDF ont signé un accord de mise en œuvre de projet portant sur la décentralisation du financement de l'adaptation au changement climatique. Les objectifs du projet consistent à fournir une assistance technique et financière au gouvernement afin de renforcer sa capacité à intégrer le changement climatique aux systèmes de planification et de financement des autorités locales, et de préparer l'accréditation du PO-RALG auprès du GCF en tant qu'organisme de mise en œuvre. La première phase du projet, financée par le Royaume-Uni, fournira aux Conseils des districts de Mondulo, Longido et Ngorongoro des financements efficaces et contrôlés en faveur de l'adaptation au changement climatique. LoCAL apporte au PO-RALG son expertise et son soutien techniques en vue de la conception d'un système de financement dédié à la lutte contre le changement climatique, inspiré du système des SRCBP mis au point par l'UNCDF et tenant compte de la méthode des Fonds d'adaptation aux changements climatiques initiée par l'IIED, et s'assurera de la bonne mise en place dudit système. En Tanzanie, le programme LoCAL fera partie de l'initiative nationale en faveur de la décentralisation du financement de la lutte contre le changement climatique. LoCAL facilitera la participation du gouvernement tanzanien au Conseil d'administration et Forum de LoCAL, ainsi que sa participation au réseau de praticiens et de partenaires stratégiques de LoCAL.
- Au **Tuvalu**, lequel a rejoint LoCAL en 2016, des travaux importants de mobilisation des collectivités participantes ont été initiés à partir d'activités de planification visant à identifier et approuver des investissements prioritaires pour le premier cycle d'investissements. La première subvention, s'élevant à 130 000 USD, a été décaissée en 2016. Elle contribuera à mettre en place des infrastructures résilientes au changement climatique dans trois collectivités locales.

- Au **Bénin**, LoCAL est passé à la phase II, donnant accès au système des SRCBP à trois communes supplémentaires. Trois autres communes devraient rejoindre ce système en 2017 grâce au cofinancement accordé par le FNEC (120 000 USD en 2016 et 240 000 USD en 2017). Ainsi, 9 des 77 collectivités locales du pays auront accès à ce mécanisme en 2017.
- D'autres pays ont annoncé vouloir rejoindre LoCAL, et deux pays africains ont bénéficié d'un examen (l'**Ouganda**) et/ou de travaux de conception (le **Lesotho**) en 2016. Les travaux de conception prévus en Ouganda et le lancement de la phase I au Lesotho dépendent de la mobilisation de ressources financières en 2017-2018.

INTÉGRATION DES SRCBP

Au mois de décembre 2016, **64 autorités locales utilisaient le système des SRCBP** ; comme relevé plus haut, ce chiffre dépasse l'objectif fixé pour l'année 3. Sur ces 64 autorités locales, 46, soit 72 % d'entre elles, ont intégré le système des SRCBP dans leur système de gestion des dépenses publiques ou de transfert budgétaire intergouvernemental : dix en RDP lao, huit au Bhoutan et au Cambodge, six au Bénin, quatre au Mozambique, trois au Bangladesh et au Ghana, et deux au Mali et au Niger. L'objectif d'intégration pour l'année 3 était fixé à 45 % de autorités locales participantes.

Au **Mozambique**, outre les 100 000 USD transférés en 2015 à un district pilote, 400 000 USD ont été acheminés en 2016 à quatre autorités locales de la province de Gaza (Chicualacuala, Massingir, Mabalane et Guija) par le biais du système e-SISTAFE, en vue de mettre en œuvre des investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, lesquels portent notamment sur les infrastructures hydrauliques des régions à fort risque de sécheresse et de pénurie d'eau.

Au **Bénin**, six collectivités locales utilisent actuellement le système des SRCBP dans les départements d'Atacora-Donga et d'Alibori. Quatre de ces six collectivités locales ont pleinement intégré l'adaptation au changement climatique à leurs plans locaux de développement.

Enfants d'un village se tenant sur le pont Bailey, financé par LoCAL à Rameychen, Gewog de Phobji, Bhoutan ; photo : Ugen P. Norbu © UNCDF/LoCAL

INTERVENTIONS/MESURES D'ADAPTATION ET DE RÉSILIENCE

Ensemble, neuf pays participant à LoCAL (Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Ghana, Mali, Mozambique, Népal, Niger et RDP lao) ont fourni environ 131 investissements à petite échelle en faveur de la résilience au changement climatique. Cinq pays (Bénin, Ghana, Mali, Mozambique et Niger) ont achevé leur premier cycle d'investissement en faveur de la résilience au changement climatique.

- Dans la commune **malienne** de Simby, LoCAL a financé au profit de groupes de femmes un terrain de maraîchage de 2 hectares constitué à partir de bassins supplémentaires, de haies et de clôtures barbelées. Dans la commune de Sandaré, l'investissement a permis de doter un village de deux pompes à eau solaires et d'un système d'approvisionnement en eau potable.





Dommmages côtiers
causés par un
cyclone sur l'atoll de
Nukufetau, au Tuvalu ;
photo : Hendrik Visser
© UNCDF/LoCAL

- À Baziga et Sokorbé, au **Niger**, 55 hectares de terres dégradées ont été réhabilités et des lunes semi-circulaires ont été creusées dans le sol pour lutter contre l'érosion. Ces demi-lunes ralentissent l'écoulement de l'eau de pluie et favorisent une plus grande infiltration de l'eau dans le sol afin de mieux répondre aux besoins des cultures. Ce travail a été réalisé par les populations locales sur le principe d'un programme de travail rémunéré en espèces. Un comité de gestion a été créé pour garantir la durabilité de l'infrastructure, protéger le site et veiller à ce que les bénéficiaires puissent en profiter de manière égale. À Sokorbé, deux puits ont en outre été réhabilités à Faré Gorou Kaina et Kimia Koara. Ce travail de réhabilitation a permis d'augmenter le niveau de l'eau et de protéger les puits contre les variations climatiques en adaptant leur niveau de 0,5 mètre. Des barrières et des abreuvoirs ont également été installés pour faciliter le puisage de l'eau par les femmes du village. Un dispositif d'organisation et un comité de gestion des puits réhabilités ont été établis dans chaque village. Six mesures d'adaptation ont été mises en œuvre à Dogonkyria. Trois initiatives de renforcement des capacités ont été menées : (i) la formation et l'équipement de 50 volontaires phytosanitaires, (ii) la mise en place de cinq systèmes communautaires d'alerte précoce et d'intervention d'urgence et (iii) la formation des agents communautaires en matière de changements climatiques. Trois puits ont également été creusés ou réhabilités.
- Au **Népal**, 27 interventions à petite échelle ont été menées à bien en 2016. Elles visaient à prévenir l'érosion grâce à la construction de digues, et à la conservation des étangs et des plantations, ainsi qu'à rénover les canaux d'irrigation sur les sites choisis du district de Rupandehi. Les sources d'eau ont en outre été protégées sur huit sites du district de Dhading, ce qui a permis d'améliorer l'accès de la population à l'eau potable.

- En **RDP lao**, douze mesures d'adaptation ont été mises en œuvre dans les provinces de Savarane et de Sekong. Elles comprenaient notamment une optimisation significative des systèmes d'approvisionnement en eau et des dispositifs d'irrigation dans les villages, ainsi que la construction de deux petits ponts à Ban Donglouang et Ban Houaykeung. L'ensemble de ces investissements a bénéficié à 17 018 personnes au total.
- Au **Ghana**, des investissements ont été réalisés en vue d'endiguer l'érosion des sols et de réhabiliter les terres dégradées. À Efutu, 10 000 casses du Siam ont été plantées le long de la Ntakofam ; dans le district de Fanteakwa, 3 000 semis et 2 000 arbres ont été plantés dans le district de Fanteakwa, et 1 000 semis de mangrove ont été plantés dans l'Ada East District.
- Au **Bhoutan**, deux districts ont mis en place des infrastructures d'irrigation et de transport résilientes au changement climatique en 2016. Dans le district de Wangduephodrang, plusieurs routes agricoles, systèmes d'approvisionnement en eau et canaux d'irrigation ont été restaurés de façon à faire face aux effets de l'érosion des sols. Plusieurs investissements ont par ailleurs été réalisés en vue de protéger le district de Zhemgang contre les inondations, notamment par le biais de la construction d'égouts, de murs et de canaux résistants aux inondations.

Dans l'ensemble des pays participant à LoCAL, **plus de la moitié des investissements portaient sur l'eau et l'assainissement et sur l'agriculture**, puis sur la préparation aux catastrophes et à leur prévention, sur les transports, le stockage et la sylviculture (voir figure 6).

En ce qui concerne les écosystèmes, la **plupart des investissements sont mis en œuvre dans des zones cultivées** (Bangladesh, Bénin, Ghana, Mali, Mozambique et RDP lao) ou montagneuses (Bhoutan, Népal et RDP lao), tandis que d'autres portent sur des zones arides (Mali et Niger) ou côtières (Ghana) (voir figure 7).

FIGURE 6 : INVESTISSEMENTS DE LoCAL PAR SECTEUR EN 2016

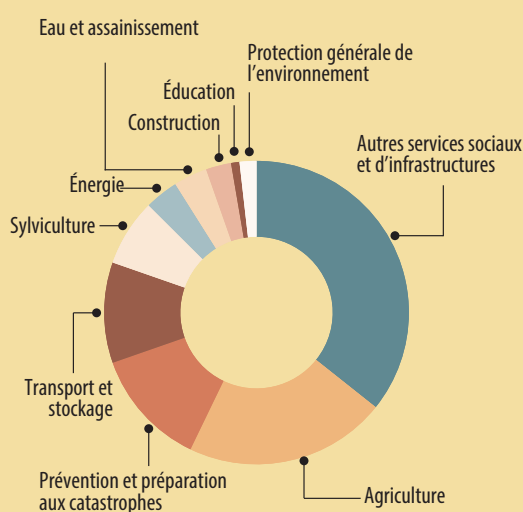
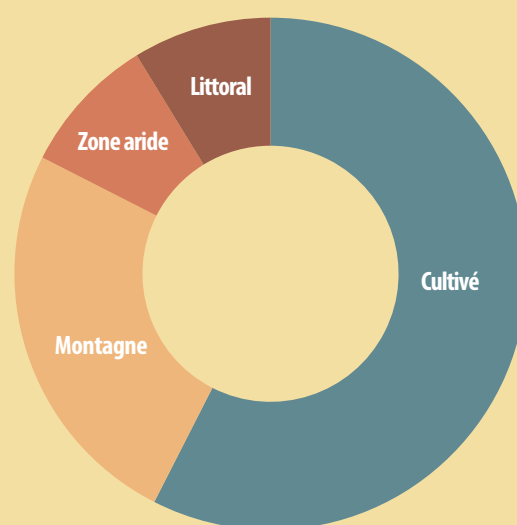


FIGURE 7 : INVESTISSEMENTS DE LoCAL PAR ÉCOSYSTÈME EN 2016



PRODUIT 2 : SENSIBILISATION

PLANS ET BUDGETS INCLUANT DES ACTIVITÉS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les plans et les budgets des autorités locales incluant des activités d'adaptation au changement climatique ont été approuvés dans 46 d'entre elles, dont trois au Bangladesh, six au Bénin, six au Bhoutan, huit au Cambodge, trois au Ghana, huit au Népal, deux au Niger, et onze en RDP lao.

Des exemples d'intégration de la lutte contre le changement climatique à la planification et à la budgétisation peuvent être observés dans de nombreux pays.

- Au **Bénin**, plusieurs ateliers d'information et de sensibilisation ont été proposés, notamment un atelier sur les enseignements tirés, lors duquel les collectivités locales ont partagé leurs expériences dans le domaine de l'adaptation au changement climatique. Une autre formation destinée au personnel technique des collectivités locales participantes visait à améliorer leur compréhension des outils existants pour l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les processus de planification et de budgétisation. Le personnel de ces collectivités a également bénéficié d'une formation sur la collecte et l'archivage de données, laquelle viendra renforcer les capacités locales en matière de suivi des interventions relatives à l'adaptation au changement climatique.
- Au **Mozambique**, LoCAL a travaillé en étroite collaboration avec des équipes techniques intervenant à l'échelle des provinces et des districts en vue d'intégrer l'adaptation au changement climatique aux plans de développement des districts. Il a ainsi renforcé les capacités locales en matière de prise en compte du changement climatique lors de la planification. Au total, dix districts ont inclus l'adaptation au changement climatique dans leur plan de développement. Par ailleurs, 175 fonctionnaires, travaillant à l'échelon national et local, ont été spécifiquement formés à l'intégration de l'adaptation au changement climatique aux processus locaux de planification et à la mise au point de plans locaux d'adaptation. La

Réhabilitation d'un puits à Dogonkyria, Niger ; photo : Nasser Alqatami © UNCDF/ LoCAL



méthodologie relative à l'intégration de l'adaptation au changement climatique aux processus locaux de planification sera ajustée à mesure de l'avancée du programme.

- Au **Cambodge**, 67 participants issus de huit districts cibles ont reçu une formation au mécanisme des SRCBP, ainsi que des instructions spécifiques relatives au mode d'évaluation des SRCBP. Un atelier similaire a été organisé au Bangladesh dans l'Union Parishad de Boga. Les 20 participants y ont été formés au critère de performance et à son application dans le cadre d'une évaluation.

MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'objectif fixé pour l'année 3, qui consistait à atteindre 80 % d'affectation budgétaire dans la majorité (soit 80 %) des autorités locales participantes, a été réalisé et même dépassé. Au mois de décembre 2016, entre 94 et 100 % du budget 2015-2016 destiné aux activités en faveur de l'adaptation au changement climatique avait été dépensés dans 49 autorités locales (soit 84 %) de sept pays : six au Bhoutan, trois au Bénin, huit au Cambodge, trois au Ghana, deux au Mali, 14 au Népal, deux au Niger et 11 en RDP lao. Les collectivités participantes n'ayant pas encore reçu de subventions (Tanzanie) ou qui les ont reçues au cours de l'année (Tuvalu) n'ont pas été pris en compte.

OUTILS DURABLES DE SENSIBILISATION ET DE PLAIDOYER

Six **interventions de haut niveau** ont été mises en œuvre en 2016 par l'initiative LoCAL et ses pays participants afin de sensibiliser le public et de promouvoir le rôle des autorités locales en matière d'adaptation au changement climatique à l'échelle mondiale.

- En mars 2016, la **Réunion spéciale post-COP21 : Aider les États ACP à mettre en œuvre l'accord de Paris** s'est tenue à Bruxelles. À cette occasion, LoCAL a été présenté comme un mécanisme national ayant fait ses preuves en matière de soutien à l'accès des autorités locales des PMA aux financements en faveur de la lutte contre le changement climatique. LoCAL a notamment été mis en avant au titre de mécanisme réalisable et recommandé de soutien à la mise en œuvre de l'Accord de Paris dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), en particulier en ce qui concerne le rôle des autorités infranationales dans la lutte contre le changement climatique. Des réunions de suivi ont été tenues avec la Banque africaine de développement, laquelle est accréditée auprès du GCF, ainsi qu'avec l'Université du Pacifique Sud, qui fournit une assistance technique dans la région pacifique.
- En mai 2016, le programme LoCAL a été présenté lors de deux manifestations organisées en marge de la **4^e conférence internationale sur l'adaptation au changement climatique Adaptation Future 2016 Practice and Solutions** à Rotterdam. La première manifestation, *New Ideas for Tracking Adaptation Success in Cities, Forests, Water, Finance and National Planning* (Idées nouvelles pour le suivi de l'adaptation dans les villes, les forêts, l'eau, la finance et la planification nationale), a débouché sur une réunion de suivi portant sur la potentielle coopération avec l'unité d'adaptation de la CCNUCC, ainsi que sur une invitation à participer à la NAP Expo 2016 à Bonn (voir ci-dessous). Les expériences de LoCAL au Bhoutan ont été présentées par la délégation du Bhoutan lors de la seconde manifestation, *Tackling Adaptation, Alleviating Poverty and Inequalities* (Lancer l'adaptation, atténuer la pauvreté et les inégalités).



Soutien de LoCAL à Mohonpur Upazila, district de Rajshahi, Bangladesh ; photo : Cédric Jancloes
© UNCDF/LoCAL

- En juillet 2016, LoCAL a participé à la **NAP Expo 2016 de la CCNUCC** à Bonn. Il a également tenu une réunion de suivi avec le Comité d'adaptation de la CCNUCC, lors de laquelle il a été entendu que LoCAL travaillerait en étroite collaboration avec l'unité d'adaptation en vue de l'évaluation et de la finalisation du programme de travail de cette dernière, du soutien à la mise en œuvre de l'accord de Paris grâce à LoCAL et aux enseignements tirés dans les pays participants, et de l'aide au développement des PNA. Le Réseau mondial de PNA a en outre accepté d'évoquer LoCAL dans une note d'orientation, laquelle a été publiée lors de la COP22, tenue à Marrakech. Le Secrétariat LoCAL a également rencontré le Président du groupe des PMA auprès de la CCNUCC. À cette occasion, le Président a confirmé sa disposition et sa capacité à devenir membre à part entière du Conseil d'administration de LoCAL. Il a été convenu que LoCAL serait considéré comme un mécanisme clé de la mise œuvre du plan stratégique triennal du groupe des PMA auprès de la CCNUCC, et que le plan stratégique de LoCAL sera aligné sur ce dernier à partir de 2017.
- En septembre 2016, LoCAL a fait l'objet d'une présentation et de débats lors de l'événement mondial d'apprentissage (Global Learning Event) de **l'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC+) de l'UE sur les stratégies innovantes et efficaces relatives à l'adaptation au changement climatique et à d'autres priorités découlant de l'Accord de la COP21 (Innovative and Effective Approaches to Climate Change Adaptation and Other Post-COP21 Agreement Priorities)**, organisé à Bruxelles. LoCAL a été reconnu comme un modèle de soutien de l'AMCC+ à la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national dans les autorités locales. Au terme de cet événement, l'UE a confirmé que LoCAL était l'un des programmes clés de renforcement de la capacité des autorités locales à améliorer leur résilience.
- En novembre 2016, LoCAL a participé à un certain nombre d'événements organisés en marge de la **COP22** à Marrakech :
 - **Au Réseau mondial de PNA pour lancer la note d'orientation sur l'intégration verticale dans les processus d'élaboration de PNA.** L'expérience de LoCAL et les

enseignements tirés en matière de synchronisation des processus des autorités nationales et locales ont été présentés. Comme relevé plus haut, LoCAL est mentionné dans la note d'orientation.

- **UE AMCC+ — Experiences and Innovative Approaches to Accessing and/or Mobilizing Climate Change Finance for Adaptation.** Expériences et stratégies innovantes pour obtenir et/ou mobiliser des financements en faveur de l'adaptation au changement climatique). En tant que programme de l'UE AMCC+, LoCAL a été présenté comme un mécanisme d'acheminement des financements climatiques aux autorités infranationales. Lors du débat, LoCAL a été reconnu comme un mécanisme venant appuyer les autorités infranationales dans la mise œuvre de leurs contributions déterminées au niveau national.
- **Observatoire du Sahara et du Sahel, Germanwatch et Fonds d'adaptation — Et après ?** Expériences passées et perspectives du Fonds pour l'adaptation). Le programme LoCAL a été présenté comme un mécanisme national d'aide à l'accès des autorités locales aux financements en faveur de l'adaptation au changement climatique.
- **Banque africaine de développement — Soutenir les pays africains dans l'accès direct aux financements internationaux en faveur d'un développement résilient au changement climatique et sobre en carbone.** L'expérience de LoCAL en matière de facilitation de l'accès direct de ses membres (Bénin, Cambodge et Mali) au GCF a été présentée, suite à quoi LoCAL a été invité à rejoindre le Direct Access to Climate Finance Working Group (groupe de travail sur l'accès direct au financement de l'adaptation au changement climatique), initié par la Banque africaine de développement.
- **KEI — Coopération internationale en matière de renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique dans les PMA.** Des ébauches de rapports scientifiques de LoCAL sur le Bhoutan et le Cambodge ont fait l'objet d'une présentation et de débats. De nouveaux PMA, notamment des participants à LoCAL, ont exprimé leur intérêt pour la conduite d'activités similaires, afin d'aider les autorités locales à élaborer des rapports de ce type. Le ministère de l'Environnement de Corée a donc assuré envisager de continuer à soutenir le KEI et LoCAL afin de déployer ces activités dans d'autres pays membres de toutes les régions.
- **IIED — Répartir les financements en faveur de la lutte contre le changement climatique de façon à atteindre les plus vulnérables.** Le soutien conjoint de LoCAL (UNCDF) et du Fonds d'adaptation aux changements climatiques (IIED) à l'initiative nationale en faveur de la décentralisation

Renforcement des capacités à Rokakiri, Cambodge ; photo : Vuthy Phan © UNCDF/LoCAL





Technique agricole de la demi-lune, Sokorbé, Niger ; photo : Nasser Alqatami © UNCDF/ LoCAL

du financement de la lutte contre le changement climatique en Tanzanie a été présenté par le gouvernement tanzanien (PO-RALG).

- **Événement de haut niveau sur les avantages du développement durable de l'adaptation en Afrique (CCNUCC).** Présidé par Luc Gnacadja, le Représentant spécial du Conseil d'administration de LoCAL. Le rôle des autorités infranationales dans la mise en œuvre des mesures d'adaptation a fait l'objet d'une discussion, et la fonction de soutien remplie par LoCAL à cet égard a été reconnue.
- En novembre 2016, des expériences de LoCAL au Bénin, au Bhoutan, au Cambodge et au Mali ont été présentées par des représentants de chaque pays lors du **Sommet des élus locaux et régionaux pour le climat** tenu à Marrakech.

LoCAL s'est également attaché à sensibiliser au rôle des autorités locales en matière d'adaptation au changement climatique dans les pays participants, ainsi qu'à renforcer les capacités des autorités locales participantes à apporter des mesures d'adaptation au changement climatique par le biais du système des SRCBP.

À l'échelle nationale, l'initiative LoCAL au **Mozambique** contribue à renforcer le dialogue et la coordination entre les différents ministères en ce qui concerne la planification et la budgétisation décentralisées, ainsi qu'entre les niveaux national et provincial eu égard aux problèmes d'adaptation au changement climatique. Bien que des obstacles à la coordination efficace entre les différents acteurs demeurent, le programme a contribué à maintenir et améliorer les contacts et la régularité des échanges.

Plusieurs programmes de pays de LoCAL ont mené des initiatives de renforcement des capacités auprès des populations locales dans l'objectif d'améliorer leurs connaissances et de les sensibiliser au changement climatique.

- Au **Bangladesh**, LoCAL a contribué au renforcement des capacités des personnes déplacées ou vulnérables en raison du changement climatique en leur fournissant des formations sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique, la pisciculture, le maraîchage et la production d'engrais biologiques.
- Au **Niger**, 15 fonctionnaires de collectivités locales ont reçu une formation sur le changement climatique et 50 habitants ont été formés à l'utilisation de produits phytosanitaires, lesquels sont supposés aider les petits agriculteurs à lutter contre les nuisibles ordinaires. En outre, LoCAL a contribué à former le personnel de dix systèmes d'alerte précoce et d'intervention en cas de catastrophe.
- Au **Ghana**, 50 personnes issues de 13 communautés sujettes aux feux de brousse ont reçu une formation sur le changement climatique. Les membres des conseils urbains, municipaux et régionaux ont également bénéficié d'une formation aux systèmes d'alerte précoce, laquelle leur permettra d'améliorer la préparation à l'échelle locale dans un contexte de risques climatiques.

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES ET DE LA SENSIBILISATION

En 2016, plusieurs missions de communication et de gestion des connaissances ont été menées à bien afin de **promouvoir et diffuser l'initiative LoCAL** et ses enseignements auprès de ses participants, mais également auprès des acteurs du développement et de la lutte contre le changement climatique.

- Plus de vingt [articles et reportages recueillis sur le terrain](#) ont été mis au point et partagés par le biais du site Internet de LoCAL (www.uncdf-local.org) et de divers réseaux sociaux. L'accent a été mis sur les pays ayant récemment rejoint LoCAL et sur le **Bangladesh**, le **Bénin**, le **Mali**, le **Mozambique**, le **Népal**, le **Niger** et la **RDP lao**.
- Le **compte Twitter** de LoCAL (@UNCDLoCAL) a été lancé et compte déjà plus de 300 followers. La [chaîne Youtube](#) de LoCAL a également été lancée cette année.
- Une série de rapports d'évaluation a été élaborée et publiée. Les premiers d'entre eux portaient sur le [Bhoutan](#) et le [Cambodge](#). La première d'une série de [brèves d'actualité](#) est en outre parue.
- La brochure de présentation de LoCAL a été mise à jour et publiée en [anglais](#) et en [français](#).

Bénéficiaires de LoCAL dans la province de Gaça, Mozambique ; photo : © UNCDF/LoCAL



PRODUIT 3 : FINANCEMENT

TABLEAU 1 : PRESTATION DE SUBVENTIONS ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE PAR PAYS, 2016

PAYS	BUDGET (EN USD)	DÉPENSES (EN USD)	EXÉCUTION PAR RAPPORT AU BUDGET (%)
Bangladesh	50 750	36 988	73
Bénin	273 000	274 807	101
Bhoutan	42 000	22 944	55
Cambodge	150 245	133 680	89
Ghana	51 000	49 655	97
Lesotho	11 774	11 773	100
Mali	222 962	219 638	99
Mozambique	501 320	511 377	102
Népal	149 400	138 626	93
Niger	200 000	197 872	99
Ouganda	40 484	40 483	100
RDP lao	928 143	919 857	99
Tanzanie	115 000	104 031	90
Tuvalu	239 942	238 535	99
Total	2 976 020	2 900 267	97

OCTROI DES SUBVENTIONS

En 2016, un total de 2 900 267 USD a été versé aux autorités des différents pays sous forme de SRCBP, d'aides opérationnelles et d'assistances techniques. Les détails sont consultables dans le tableau 1. Près des deux tiers de cette aide financière (soit 1 969 921 USD) ont été versés par le biais de SRCBP et d'aides opérationnelles nationales (protocoles et lettres d'accord avec les gouvernements nationaux). En 2016, LoCAL a décaissé ses premières subventions en faveur du **Tuvalu**. Ces dernières sont détaillées par pays et par source de financement au tableau 2.

Les SRCBP ont été allouées conformément au protocole d'accord conclu entre l'UNCDF et le gouvernement du pays participant concerné. L'**octroi des SRCBP** est subordonné au respect par les autorités locales d'un certain nombre de conditions minimales vérifiées par les gouvernements nationaux participants avant le transfert des fonds au niveau local. Pour les pays se trouvant dans leur deuxième année de mise en œuvre ou au-delà, le montant des subventions reçues par les autorités locales a été ajusté en fonction des évaluations de la performance globale. Une fois ces conditions remplies, les fonds des SRCBP ont été transférés par le biais du système de

TABLEAU 2 : EXÉCUTION DES SRCBP ET DES AIDES OPÉRATIONNELLES VERSÉES EN 2016, PAR PAYS ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT (EN USD)

PAYS	GOUVERNEMENT DE LIECHTENSTEIN	UE AMCC+	FONDS BOOSTER DE L'ASDI	GOUVERNEMENT DE BELGIQUE	PNUD-FEM	TOTAL
Bénin			155 973			155 973
Mali		30 805	100 000			130 805
Mozambique				400 000		400 000
Népal			130 000			130 000
Niger		140 000				140 000
RDP lao					863 143	863 143
Tuvalu	46 000		104 000			150 000
Total	46 000	170 805	489 973	400 000	863 143	1 969 921

transfert budgétaire national et soumis aux mêmes règles de gestion financière, d'achat et de comptabilité que les autres fonds gouvernementaux.

FONDS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX AFFECTÉS AUX AUTORITÉS LOCALES

En 2016, un certain nombre de partenariats en cours d'élaboration ont vu le jour et les pays participants ont engagé des ressources nationales dans LoCAL.

- Avec l'aide budgétaire de l'UE, le gouvernement du **Bhoutan** s'est engagé à fournir 7 millions USD en faveur du déploiement de LoCAL à l'échelle nationale, ce qui a permis au pays de répliquer le système des SRCBP dans 100 gewogs.
- LoCAL **Bangladesh** a obtenu la signature de deux accords en vue du déploiement de LoCAL dans le cadre d'un programme conjoint avec le PNUD : l'un de 4,4 millions USD avec l'UE AMCC+ et l'autre de 4 millions USD avec le gouvernement suédois. LoCAL sera intégré à un nouveau programme, l'Initiative des autorités locales en faveur du changement climatique (LoGICC), laquelle donnera à 75 autorités locales l'accès à des subventions résilientes aux changements climatiques. Le programme représente 20 millions USD, y compris 750 000 USD accordés par le gouvernement du Bangladesh.
- Le **Bénin** a vu ses financements atteindre 275 000 USD au cours de l'année 2. Outre cette allocation de l'UNCDF, le programme a également bénéficié, pour la première fois, d'une allocation de 120 000 USD de la part du FNEC en 2016. Cette contribution doit être complétée par 240 000 USD supplémentaires en 2017, ce qui permettra au programme de s'élargir à trois nouvelles collectivités locales.
- Au **Cambodge**, l'Agence suédoise internationale de coopération au développement (ASDI) a engagé 1,3 million USD supplémentaires en appui à la poursuite de la phase 2, en attente de l'approbation du Secrétariat du NCDD.

FONDS VERT POUR LE CLIMAT

LoCAL a soutenu un certain nombre de pays dans leur préparation à l'accès aux fonds internationaux en faveur de la lutte contre le changement climatique.

- Suite à sa nomination au titre de première agence nationale de mise en œuvre accréditée auprès du GCF au **Mali**, l'ANICT a été soutenue par LoCAL dans l'organisation d'un atelier national auquel 179 personnes ont participé afin de s'informer au sujet du financement international de la lutte contre le changement climatique, et notamment sur le mode de travail du GCF et le type d'interventions pouvant être financées ainsi.
- Au **Bénin** et au **Cambodge**, LoCAL a travaillé en étroite collaboration avec, respectivement, le FNEC et le Secrétariat du NCDD en vue de leur accréditation auprès du GCF, notamment dans l'objectif du déploiement de LoCAL.
- Avec l'aide du Secrétariat LoCAL, le **Bénin**, le **Cambodge**, et le **Mali** ont lancé une initiative commune visant à préparer et à soumettre auprès du GCF (en janvier 2017) des propositions relatives à la méthode LoCAL.

Ces efforts serviront de modèle quant au déblocage des ressources du GCF au profit des autorités locales de tous les pays participant à LoCAL.



Pompe à pied,
Boukoumbe, Bénin ;
photo : Nasser
Alqatami © UNCDF/
LoCAL

PRODUIT 4 : MISE EN ŒUVRE

Le **Secrétariat LoCAL**, conformément à son mandat, a joué un rôle essentiel dans la réussite du déploiement de l'initiative dans les différents pays et régions participants, dans la sensibilisation et la mobilisation en faveur d'un appui politique auprès des ministères et des institutions des gouvernements centraux, ainsi que dans la prestation d'une assistance technique auprès des pays participants. Par ailleurs, le Secrétariat est en charge des activités suivantes : suivi et comptes rendus en temps opportun, gestion et supervision des programmes, mobilisation des ressources, et évaluations et audits.

SUIVI ET COMPTES RENDUS

En 2016, le Secrétariat a poursuivi son travail d'amélioration des processus de suivi et d'établissement de rapports. Il a continué de veiller à la transparence et à la redevabilité de l'information financière dans les pays participants, ainsi qu'à la bonne coordination entre les différents niveaux (local, national et mondial).

Le Secrétariat travaille en outre en étroite collaboration avec le World Resources Institute afin d'élaborer un **cadre de suivi et d'évaluation de la résilience au changement climatique**. Dans le cadre de son soutien à l'élaboration de ce cadre, le World Resources Institute a conduit des missions de terrain au Bhoutan, au Cambodge et au Niger afin d'évaluer la situation et les besoins actuels et d'étayer la mise au point de ce cadre aux niveaux local, national et international. L'objectif est que chaque pays participant dispose d'un cadre de suivi et d'évaluation de l'adaptation permettant de déterminer dans quelle mesure les résultats du

programme LoCAL ont contribué à l'amélioration de la résilience. Ce cadre devrait être prêt en 2017 et pourra dès lors être progressivement déployé dans les pays participants.

GESTION ET SUPERVISION DES PROGRAMMES

La troisième **Réunion du Conseil d'administration du programme global LoCAL** s'est tenue en avril 2016. Le Conseil a confirmé que l'ambassadeur Masud Bin Momen, président du Bureau de coordination internationale des PMA à l'ONU, remplace l'ambassadeur Jean-Francis Régis Zinsou au poste de vice-président du Conseil du programme LoCAL. La réunion a rassemblé des représentants de huit pays participants (Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Cambodge, Mali, Népal, Niger et Tuvalu) ainsi que de l'UNCDF. Les organisations partenaires qui y ont assisté comptaient notamment des représentants de l'UE et des gouvernements de Belgique, du Liechtenstein et de la Suède, ainsi que du GCF, du KEI et du World Resources Institute.

Bien qu'il s'agisse d'une nouvelle décision, le Conseil a affirmé que **l'objectif de LoCAL est de s'ériger en mécanisme reconnu et établi destiné aux PMA**, soutenant l'accès direct au GCF et visant à transférer des ressources vers les autorités locales par l'intermédiaire d'institutions et de dispositifs nationaux, afin de renforcer la programmation de mesures vérifiables d'adaptation et de résilience au changement climatique. Le Conseil a également approuvé le rapport d'étape de 2015, ainsi que le programme de travail annuel et le budget pour 2016.

MOBILISATION DE RESSOURCES

Au total, le budget du programme global LoCAL s'élève à 40 millions USD pour la période de cinq ans 2014-2018.

Au cours de la période 2014-2016, LoCAL a mobilisé 26 075 301 USD en financements directs et 9 485 000 USD en financements parallèles, soit un total de 35 560 301 USD (voir tableau 3).

Les nouvelles ressources mobilisées en 2016 s'élèvent à 9 750 000 USD issus de l'UE AMCC+ (4,4 millions USD), de l'ASI/Bangladesh (4 millions USD), de l'ASDi/Cambodge (1,3 million USD), et du gouvernement du Liechtenstein (50 000 USD).

À ce jour, LoCAL compte parmi ses donateurs l'UE, via l'AMCC+ et d'autres instruments de financement, mais également l'ASDI, le Bangladesh, la Belgique, le Bénin, le Bhoutan, le Liechtenstein, le PNUD-FEM et l'UNCDF.

TABLEAU 3 : SOURCES DE FINANCEMENT DU PROGRAMME GLOBAL LoCAL, 2014-2016

SOURCE DE FINANCEMENT	TOTAL DES RESSOURCES (USD)
ASDI/Bangladesh	4 400 000
ASDI/Cambodge	2 288 287
ASDI/Fonds Booster	3 260 870
ASDI/PFIS	3 000 000
Gouvernement de Belgique ¹	1 964 085
Gouvernement du Bangladesh	750 000
Gouvernement du Bénin ²	360 000
Gouvernement du Liechtenstein	160 000
PNUD-FEM ²	2 145 000
UE AMCC+	5 452 059
UE Bangladesh	4 000 000
UE Bhoutan	7 000 000
UNCDF	800 000
Total	35 560 301

REMARQUE : PFIS = Partnerships Framework on Inclusive Growth and Sustainable Development. Les valeurs indiquées peuvent ne pas correspondre exactement au total en raison de l'arrondissement.

¹ Fonds versés sous forme de financement direct au niveau du programme de pays (Mozambique) conformément au document-cadre LoCAL.

² Fonds versés dans le cadre d'un budget parallèle

AUTRES RÉALISATIONS

PARTENARIATS ET SYNERGIE

LoCAL collabore aux niveaux mondial, régional et national avec diverses organisations disposant d'une expertise dans les domaines de la gouvernance locale, du développement et du changement climatique.

- En raison de leurs points communs évidents, le programme LoCAL au **Tuvalu** et le **Programme national d'action en faveur de l'adaptation II (PNUD)** ont convenu de collaborer en vue d'appuyer les processus de planification et plans d'investissement locaux, de contribuer au renforcement institutionnel des ministères centraux en charge de la collaboration sectorielle des *Kaupules* (collectivités locales) et de déployer les SRCBP dans l'ensemble des *Kaupules*. En outre, LoCAL étudie les options de déploiement au Tuvalu et, plus largement, dans le Pacifique en collaboration avec le **Forum des gouvernements locaux du Commonwealth** et le **Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE)**.
- Les premiers projets de cadres ont été élaborés en 2016 au **Bhoutan** et au **Cambodge**, conformément à un accord conclu avec le **KEI** en vue d'aider les pays participant à LoCAL à mettre au point des cadres scientifiques sur le changement climatique. Dans le cadre de la mission réalisée au Bhoutan, le département de la Gouvernance locale a organisé (avec l'aide du programme LoCAL de l'UNCDF) un **atelier de consultation auprès d'un groupe d'experts** le 22 août 2016. Au cours de cet atelier, l'équipe du KEI a présenté l'objet, la stratégie et le processus à mettre en œuvre pour conduire une évaluation des vulnérabilités et des risques associés au changement climatique, et a donné des informations relatives à la sélection des principaux secteurs et sous-secteurs devant être évalués. Au début de cet atelier, le programme LoCAL a brièvement été présenté, l'accent étant mis sur ses composantes stratégiques, son modèle logique et sa stratégie de mise en œuvre.

Construction d'un forage mécanisé et d'un réservoir d'eau à Kajanya, Ghana ;
photo : District d'Ada East © UNCDF/LoCAL



- LoCAL travaille en étroite collaboration avec l'Initiative Pauvreté-Environnement du Programme des Nations Unies pour le Développement et du ONU Environnement (IPE) dans les pays où les activités associées à ces deux programmes sont en cours de mise en œuvre (par exemple, au **Bangladesh**, au **Bhoutan**, au **Mali** et au **Népal**). L'IPE et LoCAL Mali ont par ailleurs collaboré à l'organisation d'ateliers de formation conjoints visant à soutenir deux communes pilotes en ce qui concerne la planification, la budgétisation, la mise en œuvre et les outils de suivi.
- LoCAL collabore étroitement avec l'**IIED**, lequel fournit une assistance technique et finance les subventions destinées au programme de **Tanzanie** par le biais de son initiative pour la décentralisation du financement de l'adaptation au changement climatique dans le pays. Les deux organisations collaborent également au **Mali**, où elles soutiennent conjointement la tentative d'accréditation de l'ANICT en tant qu'organisme de mise en œuvre national auprès du GCF.

L'ÉGALITÉ DES SEXES ET LA PARTICIPATION DES GROUPES VULNÉRABLES

LoCAL reconnaît les différentes façons dont le changement climatique peut affecter les femmes et les hommes, ainsi que l'importance de la contribution de ces deux groupes aux solutions. Si les critères spécifiques au système des SRCBP varient d'un pays à l'autre, plusieurs pays participant à LoCAL disposent de systèmes tenant spécifiquement compte de la performance en matière d'**égalité des sexes**.

Au **Mozambique**, par exemple, un quota minimum a été fixé afin de garantir l'inclusion des femmes au sein du Conseil consultatif local, lequel prend des décisions relatives aux investissements qui sont nécessaires eu égard aux subventions de LoCAL. Un autre critère de performance requiert qu'au moins la moitié des projets identifiés et financés visent spécifiquement le développement des femmes.

Des investissements concrets en faveur des femmes ont également été réalisés. Au **Niger**, les femmes sont les principales bénéficiaires de plusieurs investissements effectués durant la phase pilote. L'un des projets, portant sur la réhabilitation des terres dégradées, a spécialement profité aux femmes, puisqu'il a fourni à 200 Nigériennes des emplois temporaires dans le cadre de la réhabilitation des terres et de la plantation d'arbres. Le projet a permis à la fois de réduire le risque d'inondation et de fournir des revenus supplémentaires aux femmes et à leurs familles. Au Niger, nombre des projets portant sur l'eau ont également eu des bénéfices particuliers pour les femmes, qui consacrent chaque jour une part disproportionnée de leur temps à aller chercher de l'eau. La réhabilitation de plusieurs puits grâce à LoCAL a considérablement amélioré l'accès à l'eau, réduisant ainsi le temps consacré par les femmes pour se rendre jusqu'au puits le proche, ce dernier étant désormais moins éloigné.

ENSEIGNEMENTS RETENUS

Plusieurs enseignements, décrits ci-dessous, peuvent être tirés de l'expérience de l'initiative LoCAL dans les pays pilotes ainsi que de l'élargissement de son portefeuille à de nouveaux pays.

- **En étant pleinement aligné sur les mécanismes nationaux de transferts fiscaux, le système des SRCBP peut contribuer à renforcer les mécanismes existants.** Les fonds de LoCAL suivent les cycles normaux de décaissements et de dépenses publiques, ce qui renforce la confiance dans le système ainsi que les capacités nationales. Au Bénin, par exemple, le système des SRCBP est pleinement aligné sur les fonds d'investissement nationaux en faveur des collectivités locales. À long terme, cette stratégie améliorera et renforcera la confiance dans le système, ce qui aidera les autorités locales à accéder aux fonds internationaux en faveur de l'adaptation par le biais des mécanismes nationaux d'allocation, si ces derniers sont accrédités par des institutions internationales de lutte contre le changement climatique, telles que le GCF.
- **Le volume de la subvention varie au cas par cas et doit tenir compte des questions de pérennité et d'évolutivité budgétaires, ainsi que de la capacité d'absorption des autorités locales.** Ces facteurs dépendent quant à eux des capacités des autorités locales ainsi que des mécanismes d'allocation nationale, lesquels constituent donc un critère important lorsque l'on décide du volume de la subvention à octroyer. Par exemple, au Mozambique, le SRCBP représente un complément d'environ 15 %.
- **Si les capacités des autorités locales en matière de finances publiques ne sont pas renforcées, ces dernières pourront difficilement satisfaire aux conditions minimales du mécanisme de subvention basé sur la performance.** Au Tuvalu, suite à une série d'interventions portant sur le renforcement des capacités, les collectivités locales (*Kaupules*) devraient remplir les conditions minimales des SRCBP, et pourront ainsi accéder aux subventions de LoCAL au cours des mois à venir.
- **Les mesures d'adaptation dites « douces », notamment les activités de sensibilisation, les formations et les services d'information sur le climat, ne représentent qu'une petite partie des interventions de LoCAL.** Pourtant, ces mesures jouent un rôle essentiel dans la bonne intégration des questions relatives au changement climatique au sein des processus locaux de planification. Au Niger, par exemple, la formation des comités locaux d'alerte précoce et de résilience contribue à renforcer les connaissances et la compréhension de la population en matière d'adaptation au changement climatique.
- **Plus l'engagement des autorités nationales et locales à communiquer les résultats de la phase I à la communauté de la lutte contre le changement climatique sera fort, plus le pays concerné aura de chances de déployer son initiative à grande échelle.** Le partage des connaissances et l'apprentissage, tels qu'ils sont promus par le Conseil de LoCAL et ses membres, sont essentiels à la mise en avant des résultats et de l'impact du mécanisme LoCAL, et peuvent contribuer à faciliter l'accès des institutions nationales à un plus vaste éventail de financements en faveur de l'adaptation au changement climatique à long terme, s'ils démontrent la réussite du programme. En outre, l'efficacité de la mise œuvre du programme se trouve renforcée par l'identification des éléments fonctionnant ou non dans des circonstances spécifiques.

MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE

Entre 2015 et 2016, le cumul des dépenses réalisées à partir de l'ensemble des sources de financement **est resté stable**, respectivement à 4 484 321 USD et 4 047 853 USD. Par rapport au budget 2015, le taux d'exécution correspond à 93 % de l'activité prévue pour 2016 (voir tableau 4), ce qui correspond au taux de 2015.

La plus grande partie du budget de l'initiative LoCAL a été affectée aux activités liées au **Produit 1** (intégration), qui ont représenté 79 % du programme de travail pour 2016 (tableau 5). Le taux d'exécution par rapport au budget d'intégration est de 94 %. Les fonds dépensés dans des activités liées au Produit 1 ont légèrement augmenté courant 2015, passant de 3 000 052 USD à 3 209 946 USD. Près des deux tiers (soit 1 969 921 USD) des dépenses réalisées au titre du Produit 1 ont pris la forme de subventions des autorités locales en 2016.

Au total, 15 % du budget ont été affectés aux **Produits 2 et 3**. Ce financement a couvert une grande partie du travail réalisé dans le domaine de la gestion et de la communication des connaissances, de la sensibilisation et de l'aide à l'échelle locale, ainsi que de la participation à des événements internationaux ou régionaux contribuant au dialogue international sur le rôle des autorités locales dans la lutte contre le changement climatique et le financement de l'adaptation au changement climatique.

Les coûts de gestion du programme (**Produit 4**) représentaient 245 149 USD en 2016 ; en effet, l'accent a davantage été mis sur la fourniture d'une assistance technique auprès des pays que sur celle d'une aide administrative.

TABLEAU 4 : BUDGET ET DÉPENSES DU PROGRAMME GLOBAL LoCAL EN 2016 PAR SOURCE DE FINANCEMENT

SOURCE DE FINANCEMENT	BUDGET (EN USD)	DÉPENSES (EN USD)	EXÉCUTION PAR RAPPORT AU BUDGET (%)
ASDI/Cambodge	33 245	23 652	71
ASDI/PFIS	443 920	426 858	96
Fonds Booster de l'ASDI	1 420 450	1 335 941	94
Gouvernement de Belgique	501 320	511 377	102
Gouvernement de Liechtenstein	51 351	50 005	97
PNUD-FEM	918 143	918 143	100
UE AMCC+	966 706	781 877	81
Total	4 335 135	4 047 853	93

Remarque : PFIS = Partnerships Framework on Inclusive Growth and Sustainable Development.

TABLEAU 5 : BUDGET ET DÉPENSES DU PROGRAMME GLOBAL LoCAL EN 2016 PAR PRODUIT

PRODUIT	BUDGET 2016 (USD)	ALLOCATION BUDGÉTAIRE (%)	DÉPENSES 2016 (EN USD)	EXÉCUTION PAR RAPPORT AU BUDGET (%)
1 : Intégration	3 404 129	79	3 209 946	94
2 : Sensibilisation	399 577	10	399 223	100
3 : Financement	226 700	5	193 534	85
4 : Mise en œuvre	304 728	6	245 149	80
Total	4 335 135	100	4 047 853	93

ET APRÈS ?

CONSOLIDER LE PORTEFEUILLE

LoCAL a grandi rapidement depuis le lancement du programme global en 2014. Parti de deux mesures pilotes mises en place au Bhoutan et au Cambodge, il couvre aujourd'hui 12 pays participants.

En 2017, LoCAL consolidera son portefeuille au sein des autorités locales des 12 pays participants. Le **Bhoutan** mettra en œuvre la phase III dans plus de 100 autorités locales grâce au soutien budgétaire de l'UE, tandis que le **Bangladesh**, le **Bénin** et le **Cambodge** passeront à la phase III. Le **Ghana**, le **Mali**, le **Mozambique**, le **Népal**, le **Niger** et la **RDP lao** consolideront leurs acquis grâce à un deuxième ou troisième cycle d'investissements au cours de leur phase pilote, tandis qu'ils prépareront et mobiliseront des ressources en vue de la phase II. La **Tanganie** et le **Tuvalu** recevront chacun leur premier SRCBP, qu'ils mettront en œuvre. En outre, le **Lesotho** et l'**Ouganda** finaliseront leur projet, sous réserve de la mobilisation de ressources.

LoCAL approfondira par ailleurs ses partenariats techniques avec l'IIED, l'IPE, et des partenaires nationaux intervenant dans les domaines de la décentralisation et de la lutte contre le changement climatique.

VEILLER À LA QUALITÉ

LoCAL ne cesse d'œuvrer à l'amélioration de la qualité et de la pertinence du projet de chaque pays et de leur mode de déploiement à grande échelle. L'évaluation des projets au cours de la phase I est indispensable pour garantir la raison d'être du système eu égard au pays concerné et aux contextes locaux. En 2017, LoCAL renouvellera son partenariat avec le **Korea Environment Institute** en vue de mettre au point des rapports scientifiques sur le changement climatique et d'accélérer la prestation d'une assistance technique auprès des autorités locales de tous les pays, une démarche qui permettra la conduite d'évaluations scientifiques fiables visant à étayer la planification et les investissements au niveau des autorités locales. LoCAL travaillera également en étroite collaboration avec le **World Resources Institute** pour améliorer le cadre actuel de suivi et d'évaluation, et veiller à ce qu'il s'articule autour de la résilience et de l'adaptation au changement climatique.



Application de l'approche participative à l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans le cadre des processus de planification local au Bénin ; photo : Joel Bekou © UNCDF/ LoCAL

AMÉLIORER L'ACCÈS DIRECT

LoCAL fait tout son possible pour poursuivre sa collaboration avec les pays participants afin de mettre au point un **mécanisme national normalisé et internationalement reconnu** permettant d'acheminer les fonds d'adaptation au changement climatique et d'accroître la résilience au niveau local. Les résultats obtenus par les autorités locales en matière de mise en œuvre des activités d'adaptation au changement climatique par le biais du mécanisme des SRCBP ont renforcé la confiance des gouvernements dans les autorités locales et dans le processus de décentralisation. Au **Cambodge**, au **Mali** et en **Tanzanie**, l'institution nationale chargée de la décentralisation a été nommée par le gouvernement au titre de premier organisme national d'exécution, lequel devra être accrédité afin d'accéder aux ressources du GCF. En 2017, LoCAL continuera de soutenir ces pays, ainsi que le **Bénin**, au cours de leur processus d'accréditation et de la soumission de leurs projets auprès du programme d'amélioration de l'accès direct du GCF.

En 2016, LoCAL poursuivra sa collaboration étroite avec le **groupe des PMA de la CCNUCC** afin d'aider les PMA à mettre en œuvre l'Accord de Paris, et plus particulièrement à renforcer les capacités et le plaidoyer en faveur du rôle des gouvernements infranationaux dans l'amélioration de la résilience.

L'UNCDF facilite l'accès aux capitaux publics et privés par les populations les plus démunies dans les 47 pays les moins avancés du monde (PMA). Dans le cadre de son mandat de fourniture de capitaux et d'instruments d'investissement, l'UNCDF offre des modèles de financement du « last mile » permettant de débloquent les ressources publiques et privées, notamment au niveau national, afin de réduire la pauvreté et d'encourager le développement économique local. L'UNCDF s'appuie sur deux modèles de financement : l'inclusion financière, axée sur l'épargne, qui permet aux individus, aux ménages et aux petites entreprises de participer davantage à l'économie locale, en mettant à leur disposition les outils dont ils ont besoin pour sortir de la pauvreté et gérer leur situation financière ; et les investissements localisés – grâce à la décentralisation fiscale, au financement municipal novateur et au financement structuré de projets –, qui contribuent au financement public et privé soutenant la croissance économique locale et le développement durable. En renforçant l'accessibilité financière des personnes pauvres au niveau des ménages, des petites entreprises et des infrastructures locales, l'UNCDF contribue à la réalisation du premier objectif de développement durable, et le 17^e objectif de développement durable, relatif au renforcement des moyens de mise en œuvre. En identifiant les segments de marché dans lesquels les modèles de financement novateurs peuvent foncièrement faciliter le financement du « last mile », l'UNCDF contribue à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable.

Le Mécanisme de financement de l'adaptation au niveau local (LoCAL, de l'anglais Local Climate Adaptive Living Facility) intègre l'adaptation au changement climatique dans les systèmes de planification et de budgétisation des collectivités locales, renforce la sensibilisation et l'action locales face au changement climatique et accroît le volume des financements d'adaptation au changement climatique à la disposition des pouvoirs publics locaux.



✉ Courriel : LoCAL.Facility@uncdf.org
🏠 Site web : www.local-uncdf.org
📺 Youtube : www.youtube.com/local-uncdf
🐦 Twitter : [@UNCDFLoCAL](https://twitter.com/UNCDFLoCAL)
📷 Instagram : [@UNCDF](https://www.instagram.com/UNCDF)
📘 Facebook : [fb.com/UNCDF](https://www.facebook.com/UNCDF)